Case
FRC
4769

LETTRE

D'UN

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

LETTRE

D'UN

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Verſailles, 18 Juin 1789.

LUNDI, 15 Juin, l'Appel étant fini, la motion de l'Abbé Syeyes, déjà annoncée pour ſe conſtituer, fut lue : elle nous conſtituoit en Aſſemblée de Repréſentants nationaux, connus & vérifiés.

Mirabeau s'éleva & demanda à l'Abbé Syeyes ſi, en interpellant ſa loyauté, il ne ſeroit pas forcé d'avouer que cette dénomination n'étoit qu'un ſubterfuge, & que dans ſon ſens caché, elle ſignifioit la *Nation*; à quoi lui Mirabeau s'oppoſoit, parce que la Nation eſt compoſée des Trois-Ordres; qu'à Dieu ne plaiſe qu'il voulût conſacrer la diviſion des Trois-Ordres, mais qu'il propoſoit un titre inattacable, celui de ſe conſtituer en Repré-

ſentant du Peuple, car le *Peuple* renfermoit toutes les claſſes de Citoyens. Mirabeau accompagna cette propoſition de divers articles & de quelques motifs qui la rendoient ſuſpecte.

M. Pétiou de Chartres, interpella à ſon tour, la loyauté du Comte, & lui dit : » depuis ſix » ſemaines, vous, M. le Comte, & Nous, avons » été inébranlables pour ne pas nous conſtituer » en Chambre du Tiers-Etat, afin de ne pas con- » ſacrer la ſéparation des Ordres ; or, il eſt évi- » dent qu'en vous développant avec franchiſe, » vous conviendrez qu'en nous propoſant la déno- » mination du Peuple, ou vous lui donnez le » ſens de *Nation* Françoiſe, que vous ne voulez » pas admettre, ou vous lui donnez celui de » *Tiers-Etat*, & vous nous conſtituez en Ordre » ſéparé ».

Mirabeau ne s'eſt juſtifié, à cet égard, que par des ſophiſmes : divers Membres propoſerent d'autres tournures qui ne valoient pas mieux ; car en effet, on vouloit ſe conſtituer en Aſſemblée Nationale, ce qui réſultoit néceſſairement de l'appel qui avoit été fait des Trois-Ordres. L'on craignoit le refus d'une cabale qui s'étoit formée pour empêcher cette dénomination, & dont on n'avoit encore pu calculer la force : or, quand

on veut prendre une qualité conſtitutionnelle, & ne pas paroître la prendre, les tournures n'y font rien, puiſqu'elles voilent trop ce qu'on veut faire, ou ne le chachent pas aſſez : auſſi, nos grands Orateurs des divers partis creuſerent la queſtion & parlerent, pendant cette journée mémorable, avec une force à étonner ; on ne s'en retira qu'à neuf heures du ſoir, depuis neuf heures du matin, & l'on prorogea les diſcuſſions au lendemain, neuf heures du matin. Ce jour-là, en général, fut la journée des bavards, quoiqu'il s'y ſoit fait des diſcours dignes de la veille ; enfin, à cinq ou ſix heures du ſoir on ſe réſuma, on ſe forma en bureaux pour diſcuter la Motion de M. l'Abbé de Syeyes, & il franchit le pas en additionnant ſa motion pour nous conſtituer en *Aſſemblée Nationale*..... Cet amendement ayant été lu, une grande partie de l'Aſſemblée s'écria qu'il falloit aller aux voix. Les démarches du gouvernement étoient preſſantes, & quelques lenteurs de plus de notre part, augmentoient le danger de notre poſition : il falloit donc ſe conſtituer en eſclave ou en maître. Les cabaleurs ou le parti de l'oppoſition que j'appelle les cabaleurs, parce qu'ils avoient tenus des Aſſemblées partielles à l'Hôtel de la Guerre, où l'on avoit attiré, ſous le nom de bons Citoyens, tous les gens timides, & qu'on effrayoit davantage par des récits apocryphes ;

les cabaleurs, dis-je, s'oppoſant à la levée des ſuffrages tant deſirée, voulurent exiger un tour de diſcuſſion qui auroit duré trois jours. L'indignation & par conſéquent la violence s'empara des têtes chaudes, & nous vîmes le moment des Diettes Polonoiſes, où l'on ſe décide le ſabre à la main ; enfin, le Doyen (M. Bailli) propoſa d'aller aux voix, pour ſavoir ſi l'on iroit aux voix ſur la motion, ſur le champ, ou s'il y auroit un tour de diſcuſſion, ce qui fut accepté des deux parts. On fit l'appel & nous eumes ainſi trois quart-d'heures de paix ; il y eut trois cents quatre-vingt-ſept voix environ pour aller aux voix, & quatre-vingt voix pour la diſcuſſion. Or, il faut vous dire que les oppoſants étoient réunis à une extrêmité de la Salle ; ſe voyant vaincus, ils s'approchent avec impétuoſité du Bureau, criant tous à la fois, qu'il étoit plus de neuf heures & qu'il falloit renvoyer au lendemain la levée des ſuffrages. La majorité de la Chambre voulut aller aux voix ſans déſemparer : ce fut alors qe l'effervescence fut extrême. Il y avoit dans la Galerie deux mille Spectateurs qui faiſoient bien connoître le vœu de la Nation, pour nous conſtituer, ſans délai, *Aſſemblée Nationale*, & à qui nous avions peine à impoſer ſilence. Jamais je n'ai vu de pareil tumulte, la tête en partoit ; il faiſoit une chaleur accablante, &

l'air n'étoit pas respirable. Cependant l'énergie vint aux plus grands éclats. Un très-grand nombre de Nobles, & même d'Esprémenil, s'étoient glissés dans la Salle parmi les opposants, & les renforçoient par leurs Discours. De ce côté, étoient des célebres, tels que MM. .... Mais, de l'autre, il y avoit un plus grand nombre qui les valoient bien. Tous les Députés étoient tumultueusement hors de place, allant, venant, criant, se menaçant. Enfin, quelques bons Citoyens, & nous en particulier, se répandirent dans les diverses parties de la Salle, & firent agréer à la majorité de se taire absolument, & de se réunir promptement à leur place, sur les bancs des Communes; car il est à remarquer que ceux de l'opposition étoient dans la partie de la Salle destinée aux deux premiers Ordres. Ce projet eut bientôt circulé; les Provençaux, les Bretons, les Francs-Comtois hésitoient, tant ils étoient furieux; mais les choses étant ainsi & au milieu des plus grands cris, un des amis de l'Ordre monte sur un banc, & avec une voix forte, il s'écrie: *Que les bons Citoyens se taisent & viennent prendre leur place sur le banc des Communes.* A l'instant, & en un clein d'œil, nous eumes le plus beau spectacle. A ce cri de ralliement de *bons Citoyens*, tous ceux de la majorité vont, dans le plus profond lence, reprendre leurs places, & ceux de l'opposition

reſtent ſeuls debout de l'autre côté de la Salle ; pluſieurs même de ceux qui s'étoient laiſſés engager parmi eux, honteux de cet iſolement, vinrent à notre bord ; les autres s'opiniâtrerent & reſterent au nombre de 40 à 50 ſeulement ; vous auriez entendu une mouche voler ; il ne ſe faiſoit pas le moindre bruit ; le Bureau des Commiſſaires ſéparoit abſolument de l'Aſſemblée *ces brebis galeuſes*. Après un quart-d'heure du plus profond ſilence, le Doyen donna ordre de commencer l'appel, & auſſi-tôt les 40 à 50 rebelles s'avancerent du fond de la Salle, à grands cris, diſant : *Demain, demain.* Il y avoit certainement de quoi s'irriter de voir une ſi petite minorité vouloir s'oppoſer, dans une circonſtance auſſi déciſive, à la force de cette immenſe majorité : ceux de la galerie bouilloient de rage ; nous les contenions. Les Députés de la majorité ne quitterent jamais leur parfait & impoſant ſilence ; & il étoit d'autant plus auguſte que les hommes les plus extrêmes s'y trouvoient, tels que Bretons, Provençaux, Francs-Comtois. De quart-d'heure en quart-d'heure le Doyen interrompoit ce profond ſilence par l'ordre de l'appel : même inſurrection & rebellion de la part des brouillons, dont le nombre, par vergogne, ſe diminuoit chaque fois : même majeſtueux ſilence de la part de la Chambre : cela dura près de deux heures. Il eſt inconcevable qu'il ne ſe ſoit pas en-

tendu un souffle de ce côté-là ; ce qui forçoit bientôt & chaque fois les rebelles à étouffer leurs propres cris ; il ne leur étoit pas repliqué une seule parole, & l'on ne vit pas même parmi nous un geste d'impatience. Combien ne doit-on pas espérer de cette grande majorité, si indignement provoquée, & qui a pu rester, pendant deux heures, imperturbable & patiente, dans un moment si favorable pour poser les fondements de la constitution, & qui pouvoit disparoître sans retour ! Jamais pareille époque & semblables circonstances ne se sont vues. Les rebelles se voyant affoiblis jusqu'à 12, & des moins notables, car les célebres s'étoient retirés, & M. . . . dès le commencement ; ce reste ruiné de l'opposition, se voyant aux abois, un d'eux s'approche en furieux, du Bureau, & interrompant ce sublime silence, apostropha les galeries, demandant imprudemment au Public de le juger. Ce mot fut un incendie pour les galeries ; car les Spectateurs qui avoient imité notre profond silence, las de se contenir, impatients, furieux même, se levent & crient tous à la fois, sans distinction de rangs & de sexes, des paroles de blâme les plus sanglantes ; mais cela ne dura qu'un quart de minute, car nous qui étions près de la galerie, nous les fîmes taire à l'instant, & le profond silence recommença aussi subitement qu'il avoit été troublé. Alors le même opposant pre-

nant plainte sur la conduite du Public qu'il avoit si imprudemment provoqué, protesta du défaut de liberté, & annonça que lui & les siens se retiroient de l'Assemblée : on les laissa sortir sans la moindre replique, sans le moindre mouvement. On garda encore le silence un quart-d'heure. Alors le Doyen proposa l'appel si desiré. Mais un des Députés ayant observé que de quelque importance que fût cette décision, il falloit réserver l'appel pour le lendemain à neuf heures, afin de laisser le temps à des Citoyens égarés de leur devoir par un entêtement momentané, de coopérer, avec l'Assemblée, au bien public. Rare exemple de modération ! C'est que malgré la résolution qui avoit été prise de ne pas désemparer sans être constitués, on adopta ce motif de condescendance après demi-heure de conférence tranquille, & à minuit la séance fut levée. Les Dames, les jeunes Demoiselles, tous les Spectateurs enfin, ne se retirerent qu'avec nous.

VENONS à hier, 17, jour qui sera à jamais célébre dans notre Histoire. A neuf heures précises du matin, la Séance étant presque complette, puisqu'il s'y trouvoit 583 Députés, non compris quinze ou seize Curés qui se sont réunis, les galeries étant remplies des Spectateurs accourus de la Capitale, pendant la nuit, pour attendre leur sort ; & Séants

depuis six heures du matin, l'appel des suffrages fut commencé, & dans l'espace d'une heure & demie, il fut décidé à la pluralité, moins 84 suffrages, que nous étions l'Assemblée Nationale, active, toujours ouverte aux Députés absents, de quelque Ordre ou Classe qui se présenteroient avec des pouvoirs suffisants.

Parmi ceux qui ont voté pour la négative, il en est qui ont pleuré de chagrin de n'avoir pas donné leur voix à la constitution. A Paris, on avoit passé la nuit au Palais Royal ; on ne s'étoit pas couché : à la Cour on étoit resté en éveil pour attendre cette grande décision. Le pas est fait, & aussi-tôt, sans désemparer, nouvelle motion, qui déclare tout impôt quelconque nul ; & cependant, pour le maintien de l'Administration, consent que la perception en soit continuée jusqu'au jour qui sera fixé par l'Assemblée ; ordonne qu'ils cesseront, dans le cas où ce jour ne seroit pas fixé, à l'instant où cette Assemblée Nationale seroit dissoute par quelque cause que ce puisse être : annonce que la dette de la Couronne sera consolidée dès-que l'Assemblée l'aura vérifiée & reconnue ; & en attendant, met les Créanciers de l'Etat sous la sauvegarde de la bonne-foi & de la loyauté du Peuple François ; ordonne que cette Délibération sera portée au Roi par une Députation, & qu'il sera

rédigé une adreſſe à Sa Majeſté, pour l'aſſurer de l'amour inviolable du Peuple François ; ordonne l'impreſſion de ce décret National, ſur le champ, & l'envoi dans toutes les Provinces. Cette motion a été adoptée à l'unanimité abſolue, & rien n'eſt plus impoſant.

Verſailles, le 21 Juin 1789.

JE me hâte de vous faire part des nouveaux événements, de crainte que ce qui a pu en être écrit hier de Paris, ne vous les eût préſenté ſous un faux aſpect.

Vendredi, 19, la majorité de MM. du Clergé ayant délibéré de ſe réunir à nous, il fut arrêté que hier, ſamedi, ils viendroient prendre Séance dans l'Aſſemblée Nationale, ayant à leur tête l'Archevêque de Vienne, celui de Bordeaux & quatre autres Evêques ; cette Délibération atterra la Nobleſſe dans ſa Chambre, & les chefs ariſtocrates des deux Ordres ſe réunirent avec l'Archevêque de Paris, pour parer à ce coup qui renverſoit totalement leurs deſſeins. Vendredi, pendant que le Clergé prenoit cette réſolution déciſive, il y avoit conſeil à Marli ; les Evêques y firent annoncer la réſolution de leur Ordre, & il ne fut plus queſtion

parmi les partisans de l'aristocratie, que d'en prévenir les effets. Il fut donc arrêté au Conseil que demain, lundi, il y auroit une Séance Royale. Nous nous étions ajourné à Samedi matin, à l'heure ordinaire. A quatre ou cinq heures de l'après midi, M. Bailly, Président, reçut une lettre du Grand-Maître des Cérémonies, portant que Sa Majesté voulant tenir Lundi une Séance Royale, avoit ordonné la suspension de la Séance du Samedi (Séance où la réunion du Clergé devoit se faire), pour préparer les Salles M. le Président répondit à M. de Brézé que n'ayant point eu d'ordre direct du Roi, à cet égard, il ne pouvoit adhérer à la suspension qu'il lui annonçoit, & que son devoir l'obligeoit de tenir la Séance indiquée par l'Assemblée Nationale; qu'en conséquence, il se rendroit le lendemain dans la Salle, à trois heures. Le lendemain, à sept heures du matin, les Hérault d'Armes proclamerent la suspension; quelques affiches furent mises pour l'annoncer; la consternation se répandit dans la Ville; à 8 heures M. Bailly reçut une seconde lettre de M. de Brézé, qui lui annonçoit que c'étoit de l'Ordre exprès du Roi qu'il lui avoit écrit la veille; M. Bailly se rendit néanmoins dans la Salle, accompagné de M. le Camus & Pison, Secretaires de l'Assemblée Nationale, & de vingt ou trente Députés; ils trouverent la porte de l'avant-court fermée; ils frappe-

rent ; une ſentinelle des Gardes-Françoiſes ouvre, &ces MM. virent la cour garnie d'un détachement conſidérable des Gardes, ayant à leur tête M. le Marquis de Vaſſan; M. le Préſident lui témoigna ſon étonnement de cette infraction à la liberté Nationale ; M. de Vaſſan lui dit qu'il a ordre de garder l'entrée ; M. Bailly lui répond qu'en ſa qualité de Préſident de l'Aſſemblée Natio nale, qui s'eſt ajournée ce matin, il veut tenir la Séance ; M. de Vaſſan répond qu'il a des ordres contraires, & même que, vu le peu de temps d'ici à la Séance Royale, les bancs des Députés & gradins ſont démontés, & que la Salle eſt pleine d'ouvriers ; M. Bailly dit qu'il ne peut s'en rapporter, & que ſon intention, en ce cas, eſt d'entrer pour proteſter & déclarer que la Séance de l'Aſſemblée Nationale, nonobſtant la proclamation, l'affiche & les Ordres, ne peut être regardée comme ſuſpendue par aucun pouvoir, puiſqu'elle même s'eſt ajournée. M. de Vaſſan, qui s'étoit toujours tenu dans les réſerves du plus profond reſpect pour le Préſident de l'Aſſemblée & pour les Députés, dit à M. Bailly, Monſieur, je recevrai vos ordres, & M. Bailly fut introduit dans la Salle qui étoit, en effet, démontée ; il y fut fait toutes dues proteſtations, la Séance regardée tenante & transférée au jeu de paume, rue Saint François : pendant ce temps, nous arrivons tous, obéiſſant à l'ajournement &

non à la proclamation Miniſtérielle : quand nous fumes réunis au nombre de 100 à 150 environ, au milieu d'une très-grande foule (car, ce jour-là, la jonction du Clergé avoit attiré, de Paris & de Verſailles, tous les curieux, auxquels s'étoient joint le Peuple ébranlé par la proclamation), nous arrêtames de nous rendre, ſans plus attendre, au jeu de paume, qui eſt à une aſſez grande diſtance du Palais des Etats ; nous nous y rendîmes ; le Préſident poſa des ſentinelles à la porte, pour arrêter la foule ; les Députés arriverent de toutes parts, au milieu des acclamations du Peuple, & à dix heures l'Aſſemblée fut preſque complette ; nous étions tous ſans inquiétude, pleins de courage & fermes dans nos vues. Voici l'Arrêté qui fut fait.

»L'Aſſemblée Nationale, conſidérant qu'étant »appellée à maintenir les vrais principes de la Mo»narchie, rien ne peut empêcher qu'elle continue »ſes délibérations, dans quelques lieux qu'elle ſoit »forcée de ſe réunir ; qu'enfin, par-tout où les »Membres ſe réuniſſent, là eſt l'Aſſemblée Natio»nale. A arrêté que tous les Membres de l'Aſſem»blée prêteront à l'inſtant ſerment ſolemnel de ne »jamais ſe ſéparer, & de ſe raſſembler par-tout où »les circonſtances l'exigeront, juſqu'à ce que la »conſtitution du Royaume ſoit établie ſur des fon»demens ſolides ; & que ledit ſerment étant prêté ;

»tous les Membres, & chacun d'eux en particu»lier, confirmeront, par leur signature, cette ré»solution inébranlable & unanime : ordonne que la »présente Délibération & le Procès-Verbal de »cette Séance, seront incessamment imprimés & »distribués ». Aussi-tôt cet arrêté fait & convenu unanimement, on rédigea la formule du serment ; & avec une fermeté, un zele inexprimable & touchant, nous nous liâmes tous par le serment qui suit :

Nous jurons de ne jamais nous séparer de l'Assemblée Nationale, & de nous réunir par-tout où les circonstances exigeront qu'elles se tiennent, jusqu'à ce que la constitution du Royaume soit établie sur des bases solides.

Ensuite on fit l'appel nominatif, & tous les Députés vinrent signer le serment prononcé ; tous les Députés crierent, VIVE LE ROI ; la Galerie s'y réunit par le même cris & des applaudissements, & quelques-uns des Spectateurs y joignirent des imprécations contre les *Aristocrates*. Une foule considérable étoit dans les avenues du Jeu de Paume, Gens de tout état. Et aussi-tôt il fut dépêché plusieurs Courriers à Paris, pour y porter notre résolution. La nouvelle de la suspension des Etats y étoit parvenue dès le matin ; la consternation y étoit générale ; plus de vingt mille Citoyens principaux

principaux étoient raſſemblés au Palais Royal. La fermentation devenoit menaçante, lorſqu'enfin notre Arrêté vînt remettre le calme. Déjà nos premieres réſolutions avoient fait hauſſer les effets Royaux à la bourſe la veille, tout alloit tomber ſans l'Arrêté conſervateur de la liberté publique, que nous avons pris ſi promptement, & qui, étant parvenu hier à la bourſe, y produiſit ſur le champ une nouvelle hauſſe conſidérable, & tendante au rétabliſſement du crédit national ; voilà où nous en ſommes, & nous attendons la Séance de demain, ſans inquiétude, pour le ſalut public.

Vous vous rappellerez ſans doute que nous devons dîner demain chez M. de Montmorin, & c'eſt une circonſtance ſinguliere que cette invitation ſe trouve par haſard réunie à la Séance Royale. Nous ſavons, par nos liaiſons particulieres, que dans un comité de Miniſtres, tenu hier après notre arrêté, l'embarras de ceux qui ne ſont pas de notre bord y fut très-grand ; on ne ſavoit à quoi s'arrêter, & le travail de la Séance Royale étoit bien loin d'être convenu ; on cherchoit le moyen de le mitiger, & on ne s'accordoit pas trop là-deſſus. M. *** eſt venu deux fois ce matin pour me dire qu'un de ſes Neveux, Officier dans les Chaſſes du Roi, avoit entendu hier, à la Chaſſe, Sa Majeſté demander, *Eh bien l'Aſ-*

ſemblée des Députés a-t-elle tenu Séance (la nouvelle de notre deſſein lui avoit été portée à Marli, par un Courrier de Cabinent) on lui répondit que oui, *& où l'ont-il tenue ? au Jeu de Paume de la rue Saint François ? Ah ! ..... ils ont bien fait*, dit le Roi en riant : Je laiſſe ma lettre ouverte pour y joindre ce que je pourrai apprendre dans le jour. A l'inſtant où j'écrivois ce mot *Jour*, le Tonnerre tombe en face de la fenêtre de mon Cabinet, devant laquelle j'écris & aſſez près, je vais voir où c'eſt :

J'apprend qu'il eſt tombé au bout de la rue, ſur les Ecuries de Monſieur, il a renverſé une Cheminée.

Nous avons paſſé l'après-midi au Château pour ſavoir ce qui s'y paſſe ; les Courtiſans, le Clergé, les Députés y faiſoient foule : tantôt on aſſuroit que la Séance n'auroit pas lieu, tantôt que le travail n'en ſeroit arrêté qu'au Conſeil du ſoir ; le Roi, la Reine & la Cour étoient à Vêpres dans la Chapelle, & pendant que nous étions tous à cauſer pour & contre, j'ai vu le retour de Vêpres ; Monſieur, le Comte d'Artois & le Roi avoient l'air très-ſérieux ; auſſi-tôt que le Roi a paſſé dans ſa Chambre, une députation de quarante-huit Députés de la Nobleſſe a été reçue, ils ont harangué le Roi aſſez longuement, & Sa Majeſté leur a répondu froidement ;

» Je connois le patriotiſme & les prérogatives » de ma Nobleſſe ; je connois auſſi les droits » de l'autorité Royale ; je maintiendrai les uns » & les autres pour le bonheur de mon Peuple ; » j'eſpere que l'Ordre de la Nobleſſe me don- » nera une nouvelle preuve de ſon attachement » & de ſa fidélité, en acceptant demain les » voies de conciliation que je dois propoſer ». L'Archevêque de Paris a fait tout ſes efforts hier à Marli, pour effrayer le Roi ſur le danger où eſt la Nation & la Religion ; il l'a ſupplié, s'eſt mis à genoux, a parlé du danger des Prélats, d'être maſſacrés par le Peuple, à quoi cet Homme ſait bien que perſonne ne penſe ; mais d'un autre côté, les mouvements de Paris d'hier ont fait le contre-poid. L'efferveſcence y fut ſi grande l'après-midi, que M. Necker, qui s'y trouvoit, écrivit au Lieutenant de Police pour lui ordonner d'aſſurer le Public, que la clôture de la Salle des Etats n'avoit été ordonnée que relativement aux diſpoſitions à y faire pour la tenue de la Séance Royale, & non pour ſuſpendre les Séances des Etats-Généraux.

Je quitte ma Lettre à neuf heures du ſoir pour retourner à l'Œil de Bœuf & ſavoir ce qui s'y paſſe.

L'Œil de Bœuf, la Salle des Gardes & la Ga-

lerie, tout eſt plein, à ne s'y pouvoir tourner, Cordons-Bleu, Archevêques, Députés du Tiers, tout y eſt ſerré comme les Anchois dans le Baril; le Conſeil eſt encore tenant; j'ai pénétré juſqu'à la porte de la Chambre du Roi; j'ai appris que Monſieur & le Comte d'Artois y avoient été appellés; j'ai reſté là juſqu'à dix heures & demie, & ayant rencontré deux Députés dans la foule, je les ai laiſſé aux Aguets & je ſuis revenu dans ma Chambre. Comme je ſortois de la Galerie, j'ai trouvé à la porte du Sallon de la Guerre M. l'Abbé Syeyes, ſon frere & M. Dandré, nous nous ſommes mis à parler ſur les affaires, à haute voix; un Seigneur que je ne connois que de vue, pour l'avoir apperçu chez la Reine, s'eſt approché, nous a écouté parler, & enfin, nous a dit qu'il étoit bien plaiſant que le Tiers-Etat ſe fut déclaré *l'Aſſemblée Nationale*; je lui ai demandé comment il ſavoit que le Tiers-Etat prétendît être l'Aſſemblée Nationale; j'ai ajouté qu'il étoit vrai que le Journal de Paris, rédigé par le Secretaire d'un Miniſtre, avoit eu la hardieſſe de ſuppoſer cette abſurdité, mais que je penſois qu'un Homme tel que lui ne s'en tenoit pas aux Journaux, & que ſans doute il avoit de meilleures informations. Il m'a répondu que l'Arrêté du Tiers-Etat étoit aſſez public & qu'il l'avoit lu; je lui ai dit, je l'ai lu auſſi, Monſieur, & j'ai bien vu, ſi je ne

me trompe, que les Députés réunis dans la Salle de l'Assemblée Nationale, avoient fait inviter les Députés absents, tant du Clergé que de la Noblesse, & qu'ils n'avoient donné le titre d'Assemblé Nationale qu'à la réunion des Députés vérifiés, n'importe de quel Ordre ils pussent être, & que le Tiers-Etat avoit si peu prétendu exclusivement à ce titre, qu'il ne cesseroit d'inviter les deux premiers Ordres à s'y rendre, tant en Corps qu'individuellement; le Courtisan a répondu que les Trois-Ordres devoient voter séparément, que telle étoit la constitution ancienne; je lui ai dit, Monsieur, toute constitution qui détruit ou peut détruire la liberté publique, quelque ancienne qu'elle puisse être, doit être renversée; or, une constitution composée de Trois-Ordres & d'un Roi, est ennemie de la liberté, puisque le Roi, toujours entouré des deux premiers Ordres, donneroit toujours trois contre un avec une Armée; & en supposant le défaut d'influence du Souverain ou son impartialité, il y auroit toujours deux Ordres contre un, lorsqu'il n'y auroit pas unanimité. Il m'a parlé du *Veto*, je lui ai répondu, Monsieur, le *Veto* peut empêcher de passer une mauvaise Loi comme il peut mettre obstacle aux bonnes; mais ce qu'il y a de pire, c'est d'empêcher l'abolition des mauvaises Loix, en les conservant, ainsi que la Nation l'éprouve aujourd'hui.

pour le *veto* par Ordre, qui, n'étant qu'un uſage, ſe voit en ce moment ſoutenu comme une Loi aux moyens du *Veto*, quelque dangereuſe que ſoit pour la Nation cette maniere tyranique d'oppiner ; notre Courtiſan a gardé le ſilence & s'eſt contenté d'entendre la ſuite de notre converſation, laquelle étant finie, je ſuis revenu ici attendre le retour des deux Députés dont je viens de parler.

A minuit ces Meſſieurs reviennent ; le Conſeil eſt fini ; il n'y aura pas de Séance Royale demain ; la compagnie des Gardes-du-Corps vient d'être décommandée, & on ne ſait pas ſi le Conſeil a arrêté quelque choſe de définitif. Demain à l'heure ordinaire, Nous nous rendrons à la Salle, ſelon notre ajournement d'hier, car nonobſtant la Séance Royale, Nous continuons de nous ajourner.

A Verſailles, le 22 Juin.

Les choſes prennent une tournure telle que le plus habile ne pourroit deviner le réſultat ; ce matin, une proclamation par les Héros d'Arme a annoncé le renvoi de la Séance Royale à de-

main 23, à neuf heures du matin. Suivant notre ajournement, Nous nous ſommes rendus près de la Salle des Etats-Généraux, ſans ſavoir où ſe tiendroit la Séance ; Nous étions comme des Chevaliers errants, parcourant les rues, & nous demandant les uns aux autres dans quel lieu nous délibérerions ſur les circonſtances. Nous ſavions, d'une part, que la majorité du Clergé (ſavoir : 150 Membres, dont ſix Evêques ou Archevêques) deſiroient effectuer ſa réunion avec nous, dans le jour & avant la Séance Royale ; il y avoit bruit que le Duc d'Orléans & la minorité de la Nobleſſe devoient auſſi ſe réunir, il falloit donc camper quelque part pour les recevoir ; le Jeu de Paume ne pouvoit convenir au Clergé ; Nous nous ſommes à la fin décidés pour l'Egliſe de la paroiſſe de Saint Louis, & bientôt tous les Députés s'y ſont rendus & y ſont entrés pele-mêle avec une foule immenſe ; Nous avons invités les étranger à nous laiſſer la Nef principale entiérement libre, & à ſe retirer dans les côtés, à quoi le public a obéi ſur le champ, car le peuple eſt plein de vénération pour les Députés ; Nous avons été bientôt averris de l'arrivée prochaine du Clergé, par un meſſager de l'Archevêque de Bordeaux, chez qui les 150 s'étoient réunis ; Nous avons diſpoſé leurs places à la droite du Préſident, & à une heure & demie le Clergé s'eſt rendu dans le Chœur

de l'Eglise ; là, il a fait l'appel des Membres, & nous a envoyé dans la Nef une députation, à la tête de laquelle étoit l'Evêque de Chartres ; elle a annoncé l'arrivée du Clergé, & le Prélat a demandé comment nous le recevrions dans l'Assemblée Nationale, & quelle seroit sa place ; on lui a offert une députation pour le recevoir, la droite du Président & la premiere place à côté du Président pour l'Archevêque de Vienne, ce qui a été accepté par le Clergé. Ce Prélat a dit des paroles touchantes sur les circonstances ; M. Bailly lui a répondu de même ; la cordialité des deux parts a été si fraternelle, que les Citoyens des deux sexes qui nous entouroient, au nombre de plus de 4000, fondoient en larmes ; enfin, cette belle Séance a été levée à trois heures, & traversant les rues au milieu des bénédictions du Peuple, toutes les fenêtres garnies de Spectateurs, les Députés sont allés dîner, & les vôtres sont allés chez M. de ***

J'ai entrevu de l'inquiétude dans la femme de ce Ministre, ami du Peuple ; M. de *** son gendre, n'avoit pas moins l'air moins rêveur, & j'ai trouvé M. de *** de même, lorsqu'il est arrivé ; j'avois, à côté de moi, à table, un ami de ce Ministre, homme d'esprit & dont j'ignore le nom ; il m'a entrepris & nous avons

eu une très-longue conversation pendant & après le diné, sur la position actuelle, où j'ai montré de la fermeté & de la modération ; un Député, mon collegue, s'est mis en conversation avec Madame de * * *, & s'est expliqué de même ; c'est une femme aimable & bonne patriote; de là, nous sommes allés chez M. Neker, il étoit au Conseil ; Madame Neker & Madame Staal sa fille, faisoient les honneurs. J'ai vu dans Madame Neker de l'inquiétude ; je crains que M. Neker ne soit dans l'intention de se retirer ; les courtisants paroissent avoir repris le dessus dans cette lutte orageuse ; & ce retard de la Séance pourroit avoir été employé à renverser les plans proposés par M. Neker.

A onze heures du soir, nous revenons du Château ; le comité du Conseil tenu chez le Roi, a duré jusqu'à dix heures ; tout semble annoncer une Séance qui ne satisfaira pas la Nation, & il pourroit bien arriver que les plans qui seroient proposés, ne puissent amener la conciliation, si ceux du parti opposé au peuple, en ont été les Rédacteurs.

Hier, dans l'Œil-de-Bœuf, M. de Lamberti dans une conversation avec le Prince de Poix, Capitaine des Gardes, s'échauffa jusqu'à dire à ce

Prince qu'il *se déshonoroit* par ſes opinions ſur les prétentions du Tiers & en prenant le parti du Peuple. Le Prince de Poix lui dit : Monſieur, le terme eſt fort, nous en parlerons demain ; en effet, ils ſe ſont battus ce matin ; le Prince de Poix a reçu une légere bleſſure, mais il a paſſé ſon épée au travers du corps de M. de Lambertis qui eſt en danger de mourir, s'il n'eſt déjà mort.

A Verſailles, le 23 Juin.

Je vous écrivis hier après l'iſſue du Comité des Miniſtres & Princes chez le Roi, & je vous annonçai le triomphe des Ariſtocrates ſur Sa Majeſté.

Le Comte de ******** qui eſt de notre ſociété, nous avoit prévenus que M. Neker, dont le plan avoit été changé, ne pouvant plus être utile au Roi & à la Nation, ne paroîtroit pas à la Séance Royale, & donneroit auſſi-tôt après ſa demiſſion ; ce Seigneur nous avoit confié le plan par lequel M. Neker arrivoit à la formation des Etats-Généraux, & que ce plan combattu avec chaleur, par des Princes & des Miniſtres, le projet de ces derniers avoit prévalu, malgré une lettre touchante, écrite au Roi par M. de Mont-

morin, & le discours patriotique de M. Neker pour lui faire prévoir la destruction de son Royaume. Ils ne purent rien gagner ; le parti contraire parla plus fort, & le Roi se laissa entraîner ; Nous savions tout cela avant la Séance, & vous devez penser si nous étions contents ce matin, en nous rendant à cette Séance Royale, dont le moindre objet étoit de faire sanctionner par le Roi, comme constitutionnelle, la séparation des Ordres & toutes les prétentions du Clergé & de la Noblesse. En effet, Nous avons vu ce matin l'acte le plus extraordinaire qu'on ait vu dans le Royaume, du despotisme arbitraire ; on a fait prononcer au Roi les maximes les plus effrayantes à travers des expressions de bonté & d'amour qui, sans doute, ont capté son cœur ; on a donné à un Lit de Justice tenu (chose inouie) aux Etats-Généraux, sous le titre trompeur de Séance Royale, tout l'appareil militaire de la puissance tyrannique ; c'est au centre d'une armée que Nous avons été assemblés, & nul autre que les Députés ne pouvoient entrer dans la vaste circonvalation tracée autour de la Salle ; Nous y sommes arrivés à l'heure indiquée : & pour préparer la séparation totale des Ordres, qu'on vouloit opérer d'une maniere imposante, on n'a pas introduit les Ordres ensemble par Bailliages, comme dans la premiere Séance Royale ; on a introduit le Clergé & la Noblesse par la porte du

Roi ; le Grand-Maître des Cérémonies leur a donné, à ce qu'il paroît, tous les honneurs, car cette introduction a duré une heure & demie ; pendant ce temps, les 600 Députés du Tiers étoient dans le grand, mais insuffisant vestibule de la Salle du côté de la rue des Chantiers, serrés & étouffés les uns contre les autres ; la porte de la Salle leur étoit fermée & gardée par un nombreux détachement des Cent-Suisses ; après une longue patience, on a délibéré de se retirer, attendu que la proclamation du Roi avoit annoncé l'ouverture de la Salle pour neuf heures, & c'étoit neuf & demie ; on étoit décidé à se retirer à Saint Louis, & de ne pas aller à la Séance Royale, si le Grand-Maître ne nous y venoit chercher lui-même ; mais un violent orage qui survint alors, suspendit &

; on enjoignit à M. Bailly de frapper à la porte & de demander l'entrée sur le champ, ce qu'il fit ; les Gardes envoyerent avertir le Grand-Maître, de sa demande, qui, aussi-tôt qu'il parut, fut apostrophé par des paroles violentes de toutes les parties du vestibule, & il entendit la multitude crier : *retirons-nous à l'instant* ; il étoit en effet révoltant de voir les Députés de la Nation ainsi entassés à la porte de leur Salle, sans pouvoir y entrer ; tandis qu'on pouvoit introduire les Trois-Ordres en même-temps, sans inconvénient ; puisque les portes sont aux deux extré-

mités oppoſées de cette Salle ; mais on vouloit établir cet appareil humiliant pour le Tiers ; le Grand-Maître fut effrayé de notre deſſein, & crut ſe tirer d'affaire par un incident. Un Secretaire du Roi, qui devoit rédiger le Procès-Verbal de la Séance, & qui eſt attaché à la Chancellerie, venoit de tomber mort dans la Salle même, pendant qu'on introduiſoit la Nobleſſe ; c'eſt M. Paparet, homme de mérite, eſtimé & âgé de 54 ans ; le Grand-Maître annonça cet événement pour s'excuſer, diſant qu'il a bien fallu donner à cet homme les ſecours néceſſaires ; cette frivole excuſe fut mal reçue ; le Maître fut interpellé d'ouvrir ſur le champ, & le promit, & dit qu'il alloit faire enlever le corps & nous faire introduire, ce qui fut fait ; peu-après, les Miniſtres arrivoient, les Princes & Sa Majeſté ; un morne ſilence régnoit ; la conſternation étoit dans la ville ; le Roi n'avoit reçu aucune acclamation ; il étoit troublé ; toute la beſogne étoit l'ouvrage du deſpotiſme accompagné de loix utiles, tirées des cahiers des Provinces ; c'étoit une répétition de la farce de la Moignon qui, par quelque point de vue d'utilité publique, cherchoit à faire paſſer cette monſtrueuſe & tyrannique autorité arbitraire, la conſtitution en Trois-Ordres, la caſſation de nos arrêtés, la volonté miniſtérielle, & des partis mis à la place du vœu libre de la Nation. Tout

cela décoré de paroles paternelles & de ramaſſis de ce qu'il y a de bien dans les cahiers ; or, vous voyez quelle ſeroit l'œuvre des Etats-Généraux, ſous un Souverain qui caſſe & annulle à volonté les actes & les pouvoirs ; il en reſteroit l'impôt indéfini, & le Miniſtre, & les Grands, & les Financiers éluderoient le reſte ; c'étoit l'eſprit de Lamoignon ; auſſi, eſt-ce l'ouvrage d'un de ſes affidés. A la lecture de ces actes tyranniques, les ariſtocrates des deux premiers Ordres eurent la lâcheté d'applaudir par des cris de *vive le Roi* ; aucun bruit ne ſe fit entendre dans la partie de la Salle où nous étions, & comme le dit un Poëte : *le ſilence du Peuple eſt la leçon des Rois* ; trois fois les diſcours paternels qu'il prononça lui-même après la publication des maximes tyranniques furent applaudis par les ariſtocrates ; trois fois un morne & profond ſilence regna parmi nous. Sa Majeſté en parut émue & troublée ; & ſans doute ce bon Prince s'apperçut-il alors qu'on l'avoit trompé. Il ſe retira ; & il n'y eut alors aucuns cris dans la ſalle, de *vive le Roi*. Sa Majeſté, en finiſſant, ordonna que les trois ordres ſe retireroient à l'inſtant, & les ajourna au lendemain matin. Les deux premiers ordres ſe retirerent, & on introduiſit dans la ſalle des ouvriers en nombre pour démeubler le trône, &c. Nous reſtâmes tous à notre place, & nous ordonnâmes

aux ouvriers de se retirer. Aussi-tôt le grand-maître des cérémonies vint lui-même nous inviter à lever la séance: il lui fut répondu qu'*hier, dans notre séance, à l'Eglise de St. Louis, l'Assemblée nationale s'étoit ajournée après la tenue de la séance royale, & que nous ne leverions la nôtre qu'après avoir délibéré librement.* Cette réponse, portée au Château, y causa une vive émotion. Le grand-maître revint pour insister. Il lui fut intimé de faire retirer les ouvriers & de nous laisser délibérer. Il s'y soumit, & nous délibérames. Les Aristocrates étoient en rumeur au Château. On donnoit au Roi des conseils violents. Les plus modérés voyoient les maux qui en pouvoient résulter, & temporisoient. On voyoit le Garde des sceaux & les Ministres aller & venir chez le Roi, tristes, timides, embarrassés. Tantôt on mandoit les Majors des gardes-du-corps chez le Roi; tantôt on les renvoyoit. De fortes patrouilles des gardes-françoises, de 60 à 80 hommes, rouloient dans l'enceinte, formée par les troupes autour de notre salle. Diverses personnes venoient nous donner des avis d'une révolution complette dans le Conseil. M. Neker étoit, disoit-on, exilé, d'autres le disoient arrêté; M. le Prince de Conti étoit nommé premier Ministre; notre Assemblée ne se laissa point ébranler; la plus grande tranquillité y régnoit, & l'unanimité entiere;

l'Assemblée Nationale, où étoient nombre d'Ecclésiastiques, arrêta qu'elle persistoit dans toutes ses délibérations précédentes ; il fut fait d'excellents discours pour former cette motion, où l'éloquence du patriotisme se déploya ; lorsqu'elle eut passé à l'unanimité, il en fut proposé d'autres, mais elles étoient prématurées, & ne servirent qu'à faire connoître à quelques Seigneurs qui s'étoient placés à côté du Trône, dans le Sanctuaire Royal, quelle étoit la force, l'intrépidité & le calme de cette Assemblée ; une suite des motions passa ; ce fut de déclarer l'inviolabilité des personnes de tous les Députés Nationaux ; ce fut par des avis reçus du Château, qu'on s'y détermina ; elle auroit passé à l'unanimité, si trente ou quarante Députés n'avoient résistés, en disant qu'ils n'avoient aucune crainte ; la Séance fut levée & ajournée à aujourd'hui, neuf heures, & l'armée des Etats rentra dans ses cantonnements ; Nous passames au milieu d'une foule de Peuple ; les fenêtres étoient garnies ; l'inquiétude, la tristesse étoient sur tous les visages, & nous allions comme à un enterrement ; or, aucun étranger n'ayant pu aborder la Salle, on ignoroit ce qui s'étoit passé ; on cherchoit à lire sur nos physionomies, si c'étoit *heur* ou *malheur*, & notre contenance ne leur indiquoit rien d'avantageux ; cependant, notre fermeté ébranla la Cour, & lorsqu'on fut

qu'aussi-tôt

qu'auſſi-tôt après notre dîné nous nous étions portés en foule chez M. Neker pour l'inviter à ne pas ſe retirer, & que le Peuple nous avoit ſuivi en foule, & rempliſſoit la rue où eſt le Contrôle général ; bientôt, pendant que nous étions chez M. Neker, où ce Miniſtre patriote, fondant en larmes au milieu de nous, venoit de nous promettre enfin que dans ce danger éminent de la Patrie, il ne quitteroit ſa place qu'autant qu'il n'auroit plus d'eſpoir ; un Meſſager de la Reine vint l'inviter à ſe rendre auprès d'elle ; il partit ſur-le-champ, dans un état de ſenſibilité & de triſteſſe, qu'il ſeroit difficile d'exprimer ; dans ſon eſcalier, en traverſant ſa cour, le Peuple, des Dames même embraſſoient ſes genoux, & la triſteſſe étoit profonde ; nous reſtâmes avec Mad. Neker & un grand nombre de Dames & de Seigneurs de la Cour, du parti des Citoyens ; Mad. Neker pleuroit pour les maux dont le Royaume étoit menacé ; Mad. de Staal, ſa fille, ſe trouva mal ; il fallut l'emporter, & nous gardions tous le ſilence ; enfin, la Salle s'étant remplie de Députés, l'air nous manquoit ; Mad. Neker fut invitée, par les Dames, à ſe retirer dans ſon appartement, ce qu'elle fit. Nous retournames au Château ; M. Neker, après avoir demeuré une heure avec la Reine, avoit été appellé auprès du Roi ; la foule étoit immenſe dans les cours & dans les appar-

tements; les toits du Château étoient couverts de monde, & même de Dames de la Cour; on attendoit de voir sortir M. Neker de chez le Roi, disgracié ou non disgracié; le Peuple le vouloit porter sur les épaules; les uns disoient qu'il seroit exilé; d'autres qu'il partoit sur-le-champ pour Genêve. Alors on vit atteler le carosse du Roi, & la grande Garde mise sous les armes, à l'ordonnance. Le Roi sort, on s'inquiete, on se demande, où va le Roi, dans cette circonstance? l'on apprend bientôt qu'il va à Marly; les uns disent pour y prendre des papiers; d'autres pour prendre l'air. Sur ces entrefaites, M. Neker sort de la Chambre de Sa Majesté; nous l'entourons: *Eh bien, Monsieur!* Et lui, avec une sensibilité qui lui coupoit la parole, nous répond: *Je reste, Messieurs.* Ce mot vole de bouche en bouche; la joie du Peuple alla jusqu'à l'yvresse. Ce Ministre traversa la cour intérieure en courant, pour éviter la foule; on le suit de toutes parts; on accourt, le Peuple chante, crie: Vive M. Neker, vive le Tiers-Etat. Un grand nombre de Députés suit de loin la voiture du Ministre, pour se rendre chez lui; le Peuple faisoit une haie épaisse pour nous laisser passer, criant: Vive le Tiers-Etat, élevant les bras, nous touchant les mains, nous appellant: *Les Braves, les Héros, les Sauveurs de la Patrie*; car on nous

attribuoit cette révolution favorable dans le Conſeil. C'eſt au milieu de ces acclamations des perſonnes qui étoient aux fenêtres & dans les rues, que nous arrivâmes chez M. Neker. Les Gardes Françoiſes, les Gardes Suiſſes, les Soldats de toute uniforme avoient pour nous le même empreſſement, & nous faiſoient les mêmes fêtes. Arrivés chez le Miniſtre, & l'ayant entouré dans ſa grande Salle d'Audience, il y eut entre lui & nous une ſcene de patriotiſme & de reconnoiſſance mutuelle, qui nous faiſoit à tous verſer des larmes de tendreſſe & de joie. Les Valets-de-Chambre, les Gens du Miniſtre, nous entouroient au paſſage, à meſure que nous y arrivions, & nous faiſoient des acclamations, pleurant de joie, comme auparavant ils pleuroient de déſeſpoir. M. Neker nous dit avec effuſion de cœur les choſes les plus touchantes ſur la ſituation dangereuſe de l'Etat. Nous l'invitames à marcher avec nous pour nous rallier aux cris des Citoyens; & après avoir contracté, pour ainſi-dire, avec lui cette alliance de ſentiment, nous délibérions d'aller chez M. de Montmorin pour le remercier de ſon zele dans le Conſeil; & pendant que nous nous exprimions ainſi, ce Miniſtre eſt arrivé dans la Salle, ſans être apperçu par nous, & nous entend témoigner notre reconnoiſſance. Alors M. Neker dit: *Meſſieurs, le voici, M. de Montmorin*, &

en lui touchant l'épaule : *Ah ! Meſſieurs, ce vertueux & courageux Miniſtre eſt bien digne de votre amour.* Les deux amis ſe féliciterent mutuellement, & M. de Montmorin, après un entretien particulier avec M. Neker, ſe rendit à ſon Hôtel. Nous nous y rendimes auſſi : nous trouvames par-tout la même affluence, malgré la pluie, la même haie & les mêmes acclamations au Tiers-Etat ; la même yvreſſe des gens de tous états. Il en fut de même chez M. de Montmorin, & à notre ſortie de chez le Miniſtre. Quand nous paſſions au Château & par-tout où il y a des Gardes, les Soldats ſe rangeoient en haie, le chapeau bas, & battant des mains. C'eſt ainſi que s'eſt terminée cette journée orageuſe, & dont la fin eſt du meilleur augure pour le Peuple.

Les Ariſtocrates faiſoient triſte mine, avoient de l'humeur, & hier dans l'Œil de Bœuf le Duc de la T*** ne pouvant y tenir, diſoit à deux autres Seigneurs (en parlant de l'Archevêque de Paris qui fut hué par le Peuple en ſortant de la Séance Royale); *ici on n'entend que des inſolences de ce F.... Tiers-Etat.* M. le Lieutenant-Général du Bailliage de Meaux, Député du Tiers-Etat, ſe retourna, & prenant le Duc par le bras, lui dit ironiquement, Monſieur, *il me ſemble que vous venez de dire telle choſe*; oui, Monſieur, lui répond le Duc, & je m'en F... ; auſſi-tôt

embraſſant deux ou trois des nôtres qui étoient auprès de lui, il les préſente au Duc, en diſant, Meſſieurs, vous entendez ce que dit Monſieur, cela eſt curieux ; le Duc étonné & perſiſtant, dit : *je l'ai avancé & je m'en F...* Voudriez-vous, lui dit le Député de Meaux, me dire qui vous êtes en préſence de ces Meſſieurs & autres ? *je ſuis le Duc de la T*** & je vous répete, Meſſieurs, que je m'en F...* ? Ah ! M. le Duc, reprit le Député, je ſuis bien aiſe de ſavoir que vous êtes le Duc de la T*** ; je m'en ſouviendrai ; ces Meſſieurs & d'autres que je vais vous amener encore pour leur donner le plaiſir de vous entendre, s'en ſouviendront auſſi, & auſſi-tot il s'approche de quelqu'autres Députés du Tiers, & les amene au Duc qui ne jugea pas à propos de reſter là. Il ſe perdit dans la mêlée & ſe retira de l'Œil de Bœuf. Le projet du Lieutenant-Général de Meaux étoit de le pourſuivre auſſi dans tout les appartements du Roi (1).

---

(1) Il ſembloit qu'on vouloit faire jouer à cet illuſtre Duc le Rôle de ces anciens Bouffons qui ſe trouvoient autrefois dans les Cours des Princes, & dont les propos injurieux excitoient la riſée de tous les Spectateurs : cette Scene rappelle un certain Mémoire du Parlement de Paris, ſur les différentes Généalogies des Ducs & Pairs.

A Verſailles, le 24 Juin 1789.

Les Ordres donnés hier avant le rétabliſſement de M. Neker, ayant eu leur exécution, ce matin nous avons trouvé la Salle & ſes avenues garnies de quatre à cinq cents Soldats des Gardes-Françoiſes, deſtinés à contenir le Peuple ; il a été fait dans la Séance diverſes motions plus ou moins prudentes, contre cet appareil Militaire; on en étoit à converſer ſur ces divers projets ; lorſqu'à midi & demi la majorité du Clergé eſt venue, par une porte intérieure, ſe joindre de nouveau, à Nous, ayant à ſa tête l'Archevêque de Vienne, celui de Bordeaux, l'Evêque de Chartres, celui de Coutance, je ne me rappelle pas du cinquieme, je dis; *par une porte intérieure*, car on avoit donné aux Gardes, du côté de la porte du Tiers, la conſigne de n'y pas laiſſer paſſer ceux du Clergé ; & du côté de la principale entrée où ſont les Chambres des deux premiers Ordres, on avoit fait mûrer pendant la nuit la principale entrée appellée *Porte du Roi*, de ſorte que le Clergé, pour parvenir juſqu'à nous, a été dans le cas de prendre divers paſſages dans l'intérieur de cet édifice ; cette grande & importante réunion s'eſt faite avec une acclamation & des applaudiſſements

de cordialité & de reconnoiſſances réciproques ; on a fait l'appel des Membres du Clergé, préſents, & ils ſe ſont trouvés au nombre de cent cinquante-un & huit ou neuf abſents de ceux qui ſont de cette majorité, cent ſoixante ; ça été là un beau moment pour la Nation, car nous avions à craindre que les maximes ſur la ſéparation des Ordres, cimentées la veille dans la Séance Royale, ne retinſſent le Clergé & n'empêchaſſent la réunion définitive de cette patriotique majorité ; mais au contraire l'Archevêque de Vienne a requis l'Aſſemblée *d'arrêter que demain les actes de la Séance Royale ſoient diſcutés & la liberté publique préſervée.* Lorſque nous étions prêts à lever la Séance à trois heures de l'après-midi, nous avons appris qu'on avoit fait replier les Troupes qui étoient poſtées dans notre quartier, & qu'on les avoit fait marcher vers la principale entrée, ſur l'avenue de Paris ; le motif de ce mouvement étoit que le Peuple s'étant porté en maſſe, en face de la Salle, du côté des deux premiers Ordres, on y craignoit une inſurrection ; la Séance a donc été levée, & une partie des nôtres étoient déjà ſortis lorſque le Comte de Clermont-Tonnerre eſt venu nous annoncer que le Duc d'Orléans & la minorité de la Nobleſſe feroient demain la jonction avec nous, & qu'ainſi ſeroient formés les Etats-Généraux, en Ordre réunis. Tel eſt le réſultat de

notre fermeté d'hier, qui nous fait appeller *les Sénateurs Romains* par les Habitants de Verſailles. J'oubliois de vous dire que M. Neker a adreſſé à l'Aſſemblée une très-belle Lettre de remerciements, très-patriotique, & où il prend, avec la Nation, des engagements ſacrés.

Nous ſommes ſortis en paix & ſolitairement, car la foule s'étant portée toute entiere au paſſage des deux premiers Ordres, j'y ſuis allé; il y avoit cinq à ſix cents Hommes de Troupes dans l'avenue de Paris & dans les rues de paſſages collatéraux, or c'étoit principalement à l'Archevêque de Paris qu'on en vouloit, parce qu'on lui attribuoit d'avoir effrayé la Reine & le Roi en lui préſentant l'Ordre du Tiers-Etat, comme décidé à réduire à rien l'autorité royale.

Déjà hier, après la Séance Royale, ce Prélat avoit été hué & ſon carroſſe pourſuivi par la populace; il eut une peur extrême; & s'enveloppant de ſon manteau, la main contre ſon front & ſes yeux, il ordonna à ſon cocher d'aller ventre à terre, & ainſi il s'échappa. Ce matin, allant à la Séance, il avoit encore reçu des témoignages de mécontentement du Peuple, ce que j'ignorois. Je ſuis allé me placer auprès d'un grouppe de femmes qui parloit avec chaleur; & leur adreſſant la parole, ſans faire ſemblant de connoître les cauſes

de cet attroupement, quoique je vins de les apprendre par un Chevalier de Saint-Louis, qui me l'avoit dit en paſſant, j'ai demandé à l'une de ces femmes s'il étoit arrivé là quelque accident, ou ſi le Roi étoit encore venu aujourd'hui, voyant là un ſi grand nombre de troupes; or, je n'étois pas un Député, & j'avois l'épée au côté; ces femmes ſe ſont miſes à me répondre, toutes à la fois, comme ſe préparant à une partie de plaiſir: *Eh! non, Monſieur*, m'ont-elles dit, *ne voyez-vous pas que nous attendons notre Archevêque; hier nous lui dimes bon ſoir, & Dame, nous voulons lui dire bonjour aujourd'hui.* J'ai dit, faiſant l'ignorant, il vient donc rarement ici, puiſque les habitants de Verſailles ſont ſi empreſſés de le voir? *Vraiment, Monſieur, vous venez donc de bien loin, puiſque vous ne ſavez pas?*..... Et auſſitôt elles ſe ſont miſes à babiller de toutes couleurs, mais avec une gaieté, une légéreté que j'ai trouvées dans pluſieurs autres grouppes; de ſorte que j'étois bien éloigné de penſer que ce Prélat dût recevoir ſi-tôt une ſi forte leçon. Nous ſommes allés dîner; & après le dîner, on nous eſt venu dire que la minorité du Clergé, craignant le Peuple, ne ſavoit par où s'échapper de la Salle des Etats; on paroiſſoit en vouloir aux Evêques. Cependant l'Archevêque de Paris, au milieu de cette foule de gardes, & ſachant qu'on lui en vouloit princi-

palement, eſt monté dans un autre carroſſe que le ſien : mais il a été reconnu, & la populace a pourſuivi le carroſſe à coups de pierres juſqu'à Notre-Dame ; ce qui ne laiſſe pas d'être loin de la Salle des Etats, comme des Terreaux aux Jacobins, où il loge près de cette Egliſe, chez les Lazariſtes qui en ſont curés ; & c'eſt dans notre rue très-large & très-alignée que nous avons entendu du bruit ; nous étant mis aux fenêtres, nous avons vu, à 5 ou 600 pas de notre maiſon, une foule immenſe qui ſe portoit contre l'Egliſe de Notre-Dame ; nous ne voyions pas les pierres voler, mais nous nous ſommes bien doutés que le pauvre Prélat étoit aux priſes avec le Peuple ; il eſt deſcendu précipitamment de ſa voiture pour ſe réfugier dans ſon logis ; mais les pierres l'ayant coupé, il s'eſt jeté derriere la guerite d'une ſentinelle : quelques-uns de nos Députés qui ſe ſont trouvés-là, ont contenu le Peuple ; & prenant le Prélat au milieu d'eux, ils l'ont conduit dans l'Egliſe qui eſt mitoyenne, & on en a fermé la porte ſur lui, auſſi il n'a pas eu de mal : alors le Peuple s'eſt occupé à caſſer les vitres de l'appartement de la Miſſion où loge l'Archevêque ; mais les Gardes-Françoiſes, & bientôt après les Gardes-du-Corps, à cheval, ſont arrivés, & ſe ſont emparés des paſſages, & ont écarté le Peuple du lieu de l'émeute, en formant une grande enceinte, le Commandant exhortant le Peuple à

ſe retirer. *Il ne falloit pas tant de trains*, a dit le Peuple ; *vous pouviez nous faire dire cela par trois ou quatre Députés, & nous nous ſerions retirés ſur le champ.* Cette confiance, que le Peuple a en nous, éclate dans toutes les plus petites circonſtances. Eh ! comment pourroit-on arrêter les tranſports de joie & d'amour d'une Nation qui deſire d'être libre ſous ſes Roix, & qui commence à haïr une multitude de petits tyrans fiers & hautains, qui veulent conſerver leur Empire ?

Nous ſommes allés au Château & avons paſſé devant Notre-Dame ; nous avons choiſi cette route pour voir de plus près l'état actuel de cette multitude, & avons trouvé ces gens-là fort contents de leur expédition, l'Archevêque les ayant fait aſſurer que demain matin il viendroit ſe joindre à nous dans la Salle commune : ils ont exigé de lui qu'il envoyât ſur le champ ſes pouvoirs à notre Commiſſion de vérification; ce qu'il a fait faire auſſi-tôt par ſon Secretaire. Ce malheureux Archevêque s'y eſt pris trop tard, car ce matin il avoit voulu ſuivre la majorité qui venoit à nous, & il avoit même deſcendu la premiere rampe de l'eſcalier du Clergé, lorſque M. de Beauvais, ancien Evêque de Sénez, qui le domine, courant à lui, l'a engagé à rentrer dans la minorité. Enfin, étant arrivé au Château, nous n'y avons rien appris de ce qui ſe paſſe chez leurs

Majeſtés, ni dans le cabinet; à vue d'œil nous tendons à l'union générale ; & s'il n'arrive aucun événement extraordinaire, il y a quelque choſe à parier que les Etats-Généraux ſeront formés ſous quelques jours.

Le Peuple eſt à préſent tranquille, quoique la maiſon de la Miſſion continue d'être bien gardée.

Hier le Duc de Guiche, Capitaine des Gardes, avoit donné pour conſigne, à l'Œil-de-Bœuf, de ne laiſſer paſſer aucun Député du Tiers-Etat, après que le Roi ſeroit de retour de Marli. Il avoit, ſans doute, pris cela ſous ſon bonnet, pour écarter nos Députés du paſſage du Roi ; car la porte de ſa chambre a ſon entrée par l'Œil-de-Bœuf. Un de ces Meſſieurs ſe préſente pour paſſer à l'ordinaire ; la ſentinelle l'arrête, & lui dit qu'il a ordre de ne pas le laiſſer paſſer ; celui-ci inſiſte; le Duc de Guiche ſurvient, entendant la conteſtation, & dit à ce Monſieur, aſſez doucement, qu'il ne peut entrer, parce que les perſonnes ſeules qui ont les entrées, peuvent être introduites en ce moment. Le Député lui dit, M. le Duc, *cet ordre eſt-il du Roi ou de vous ?* Je ne ſais, Monſieur, répond le Duc, je ne vous dois pas cette explication-là. *Mais, Monſieur, reprend le Député, vous êtes donc bien ſûr que je ne puis entrer ?* Oui, Monſieur, dit alors le Duc, avec hauteur &

impatience. *Mais vous, Monſieur le Duc, ſi je ne puis entrer, vous pouvez du moins ſortir avec moi pour un inſtant.* Alors le Duc de Guiche lui dit, eh bien, Monſieur, entrez puiſque vous le voulez abſolument. Ce ſont-là les petites anecdotes des antichambres du Roi, où je vais le moins que je puis, où je m'ennuie pour peu que j'y ſois.

La veille de la Séance Royale, lorſqu'il s'agiſſoit de déterminer le Roi à ſe jeter dans le parti des ariſtocrates, on s'occupa à effrayer la Reine contre les deſſeins du Tiers; toute éplorée, elle ſe fait apporter le Duc de Normandie, Dauphin; & le préſentant au Roi, elle le conjure de prendre les moyens qui lui ſont offerts, pour conſerver, à cet unique rejeton, tous les droits du Trône. Cette ſcene détermina le Roi, qui dit: *Je donne donc toute ma confiance à ma Nobleſſe.* Hélas! ils ne ſavent pas qu'on les trompe cruellement, & que leur véritable puiſſance, leur ſeule grandeur, eſt dans l'amour du Peuple & non dans celui des Courtiſans, qui n'eſt qu'hypocriſie & vil intérêt. Nous avons tous pleuré de joie.

FIN.